

SÉANCE DU 25 JUIN 2019

19-06-177

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 19 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le 25 juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère Municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller Municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller Municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée.

Absents excusés :

Jean-Louis ARCARAZ, Alain HERAUD, Noureddine BOUACHERA, Omar N'FATI.

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne VENAYRE), Esther SCHREIBER (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Sandy CHAUVEAU), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe BUISSON), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT).

Madame Sandy CHAUVEAU a été nommée secrétaire de séance

SERVICES PUBLICS LOCAUX

**ETAT DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2018 DE LA CCSPL - COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que le président de la CCSPL présente chaque année à l'assemblée délibérante un état des travaux réalisés par la commission en cours de l'année précédente :

La commission s'est réunie le 19 juin 2018 et a émis un avis sur :

- Le rapport 2017 de la régie de contrôle et sur le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement,
- Le rapport d'activité 2016/2017 du délégataire pour la gestion du centre équestre de la ville de Libourne,
- Le rapport 2017 du SDEEG - Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde,
- Le rapport 2017 de GRDF – Gaz réseau distribution France,
- Le rapport 2017 de PPP énergie – société Aximum.

La commission s'est réunie le 26 juin 2018 et a émis un avis sur :

- Le rapport 2017 du parc de stationnement souterrain - SAP de

Envoyé en préfecture le 02/07/2019
Reçu en préfecture le 02/07/2019
Affiché le 
VINCI Park.
ID : 033-213302433-20190625-DELIB19_06_177-DE

La commission s'est réunie le 26 juin 2018 et a émis un avis sur :

- Le choix du mode de gestion pour les services eau et assainissement.

Conformément à la législation, ces différents dossiers ont ensuite été présentés au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**31** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal prend acte de la présente communication de l'état des travaux réalisés par la CCSPL au cours de l'année 2018.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

2 juillet 2019

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 25 JUIN 2019

19-06-178

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 19 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le 25 juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère Municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller Municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller Municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée.

Absents excusés :

Jean-Louis ARCARAZ, Alain HERAUD, Noureddine BOUACHERA, Omar N'FATI.

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne VENAYRE), Esther SCHREIBER (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Sandy CHAUVEAU), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe BUISSON), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT).

Madame Sandy CHAUVEAU a été nommée secrétaire de séance

SERVICES PUBLICS LOCAUX

COMMUNICATION, POUR L'EXERCICE 2018, DES RAPPORTS ANNUELS DES DÉLÉGATAIRES DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE LA VILLE DE LIBOURNE ET DU RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'article L 1411-3 du CGCT qui dispose que dès la communication du rapport mentionné à l'article L 3131-5 du code de la commande publique, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Vu le titre III du code de la commande publique relatif aux concessions,

Considérant par ailleurs les articles L. 2224-5 et D. 2224-1 à D. 2224-5 du CGCT qui prévoient que le maire présente pour adoption au conseil municipal, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement, dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice,

Vu le décret n°2005-236 du 14 mars 2005 relatif au rapport annuel du délégataire de service public local,

Vu les rapports annuels produits par les délégataires,

Envoyé en préfecture le 02/07/2019

Reçu en préfecture le 02/07/2019

Affiché le

SLOW

Vu le rapport présenté par Monsieur le Maire sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable et de l'assainissement pour l'exercice 2018,

ID : 033-213302433-20190625-DELIB19_06_178-DE

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux en date du 24 juin 2019 ;

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**31** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- prend acte de la communication, des rapports annuels des délégataires de service public pour l'exercice 2018 ;

- adopte le rapport annuel présenté pour l'année 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

2 juillet 2019

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 25 JUIN 2019

19-06-179

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 19 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le 25 juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère Municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller Municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller Municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée.

Absents excusés :

Jean-Louis ARCARAZ, Alain HERAUD, Nouredine BOUACHERA, Omar N'FATI.

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne VENAYRE), Esther SCHREIBER (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Sandy CHAUVEAU), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe BUISSON), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT).

Madame Sandy CHAUVEAU a été nommée secrétaire de séance

SERVICES PUBLICS LOCAUX

**GESTION DU PONEY CLUB ET CENTRE ÉQUESTRE DE LA VILLE DE LIBOURNE :
ACTUALISATION DE LA GRILLE TARIFAIRE**

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le titre III du code de la commande publique,

Vu les articles L.1411-6 et suivants du Code général des collectivités territoriales,


Vu la délibération du 2018-06-159 votée par le Conseil municipal et fixant les tarifs du Poney Club et Centre Équestre de la ville de Libourne,

Vu le contrat de concession pour la gestion du Poney Club et Centre Équestre de la ville de Libourne en date du 19 juin 2018 et notamment son article 19-4 qui prévoit la possibilité d'actualiser les tarifs annuellement,

Vu la demande transmise par la société délégataire Les Écuries de l'Isle,

Il est proposé une augmentation des tarifs de 1,2 %.

Nouvelle grille proposée :

Envoyé en préfecture le 02/07/2019
 Reçu en préfecture le 02/07/2019
 Affiché le 
 ID : 033-213302433-20190625-DELIB19_06_179-DE

	Anciens tarifs (en €)	Nouveaux tarifs proposés (en €)
Adhésions		
• Baby	25	25
• Junior	90	90
• adulte	100	100
Licence		
• baby	25	25
• junior	25	25
• adulte	36	36
Séances d'essai		
• Baby	29	29,35
• Junior	35	35,42
• adulte	38,5	38,96
Carte 10 séances		
• Baby	181,5	183,68
• Junior	218	220,62
• adulte	240	242,88
Forfait 35 séances		
• Baby	508	514,10
• Junior	610	617,32
• adulte	671	679,05
Heure passager		
• Baby	20	20,24
• Junior	24	24,29
• adulte	26,4	26,72
Stages		
1 et 2 jours (prix /jours)		
• Baby	47	47,56
• Junior / Adulte	57	57,68
3 jours		
• Baby	126	127,51
• Junior Adulte	155	156,86
4 jours		
• Baby	158	159,90
• Junior /Adulte	155	156,86
5 jours		
• Baby	198	200,38
• Junior / Adulte	242	244,90
Sortie en extérieur touristes (2h)	30€/ personne	30,36€/ personne
Prestation Calèche		
• ½ journée	400	404,80
• 1 journée	800	809,60
Etablissement de santé		
• Groupe de 4 pers (1h)	60	60,72
• Individuelle (1h)	30	30,36
ALSH / Ecole des sports	10€/ personne	10,12€/ personne
Scolaires	240€/ classe	242,88€/ classe

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**31** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- adopte les tarifs tels que proposés
- dit que la présente délibération annule et remplace la délibération 2018-06-159

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

2 juillet 2019

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

(Handwritten signature of Philippe Buisson)

SÉANCE DU 25 JUIN 2019

19-06-180

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 19 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le 25 juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère Municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller Municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller Municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée.

Absents excusés :

Jean-Louis ARCARAZ, Alain HERAUD, Nouredine BOUACHERA, Omar N'FATI.

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne VENAYRE), Esther SCHREIBER (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Sandy CHAUVEAU), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe BUISSON), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT).

Madame Sandy CHAUVEAU a été nommée secrétaire de séance

SERVICES PUBLICS LOCAUX

**GESTION DU PONEY CLUB ET CENTRE ÉQUESTRE DE LA VILLE DE LIBOURNE :
AVENANT N° 1 - MODIFICATION DE L'ANNEXE N°6 (GRILLE TARIFAIRE)**

Vu le titre III du code de la commande publique,

Vu les articles L.1411-7 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 2019.06.179 votée par le Conseil Municipal en date du 25 juin 2019 et fixant les tarifs du Poney Club et Centre Équestre de la ville de Libourne,

Vu le contrat de concession pour la gestion du Poney Club et Centre Équestre de la Ville de Libourne signé avec la Société Les Écuries du l'Isle en date du 19 juin 2018 et notamment son annexe n°6 reprenant la grille tarifaire applicable au contrat,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 20 juin 2019 ;

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (31 conseillers présents ou ayant donné leur avis)


Le Conseil Municipal :

- modifie l'annexe n°6 au contrat de concession pour la gestion du Poney Club et Centre Équestre de la Ville de Libourne
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

2 juillet
2019

Le Maire,
Philippe BUISSON

 Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

Gironde

Envoyé en préfecture le 18/07/2019

Reçu en préfecture le 18/07/2019

Affiché le

SLOW

ID : 033-213302433-20190625-DELIB19_06_180B-CC



DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Avenant n° 1

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA
GESTION DU PONEY CLUB ET CENTRE EQUESTRE DE LA VILLE DE LIBOURNE
SITUE A LOISEAU - FRONSAC**

ENTRE

- La commune de Libourne, représentée par Monsieur le Maire, Philippe BUISSON, habilité à la présente par délibération n° 19-06-180 du Conseil Municipal en date du 25 juin 2019 ci-après, dénommé la « Ville » ou « Ville de Libourne »,

d'une part,

ET

- La Société Les Ecuries de l'Isle, ayant son siège social à Fronsac, 26 Chemin de l'Isle - Palus d'Angieux représentée par Monsieur Eric MARION, dûment habilité à cet effet, ci-après, dénommée le « Délégué »,

d'autre part.

- Et ensemble dénommées, « les Parties ».

Exposé préalable,

Par convention de délégation de service public signé le 19 juin 2018 la société Les Ecuries de l'Isle est titulaire d'une délégation du service public pour la gestion du Poney Club et Centre Equestre de la ville de Libourne à compter du 1er juillet 2018.

Comme le prévoit le contrat en son article 19-4, le délégué peut annuellement demander une augmentation des tarifs.

Ceci étant exposé, les parties ont convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

L'avenant n°1 a pour objet la modification de l'annexe n° 6 (grille tarifaire).

Article 2 : Portée

Toutes les clauses du contrat, y compris ses annexes, qui ne sont pas modifiées par le présent avenant demeurent applicables de plein droit.

Fait à Libourne

En deux exemplaires originaux,

Le Maire, *Philippe Buisson*

Les Ecuries de L'Isle



[Handwritten signature]

GRILLE TARIFAIRE APPLICABLE A COMPTER du 1^{er} SEPTEMBRE 2019

	tarifs en euros	
Adhésions		
- Baby	25	
- Junior	90	
- adulte	100	
Licence		
- baby	25	
- junior	25	
- adulte	36	
Séances d'essai		
- Baby	29,35	
- Junior	35,42	
- adulte	38,96	
Carte 10 séances		
- Baby	183,68	
- Junior	220,62	
- adulte	242,88	
Forfait 35 séances		
- Baby	514,10	
- Junior	617,32	
- adulte	679,05	
Heure passager		
- Baby	20,24	
- Junior	24,29	
- adulte	26,72	
Stages		
1 et 2 jours (prix /jours)		
- Baby	47,56	
- Junior / Adulte	57,68	
3 jours		
- Baby	127,51	
- Junior Adulte	156,86	
4 jours		
- Baby	159,90	
- Junior /Adulte	156,86	
5 jours		
- Baby	200,38	
- Junior / Adulte	244,90	
Sortie en extérieur touristes (2h)	30,36€/ personne	
Prestation Calèche		
- ½ journée	404,80	
- 1 journée	809,60	
Etablissement de santé		
- Groupe de 4 pers (1h)	60,72	
- Individuelle (1h)	30,36	
ALSH / Ecole des sports	10,12€/ personne	
Scolaires	242,88€/ classe	
Tarifs « libres »		
	Pension / Demi-pension	
- Cheval	460	230
- Poney C/D	400	200
- Poney B/A	340	170

Envoyé en préfecture le 18/07/2019

Reçu en préfecture le 18/07/2019

Affiché le



ID : 033-213302433-20190625-DELIB19_06_180B-CC